

## Calendrier des cycles et horaires du Pass éducatif

• Les parcours débuteront à compter du **16 septembre 2019** et se termineront le **3 juillet 2020**. Mais la Communauté de communes prendra en charge vos enfants du premier au dernier jour d'école et leur proposera des activités.

• **1 seule inscription administrative** pour toute l'année scolaire, supposant

la participation de l'enfant aux quatre parcours.

• **Si toutefois vous souhaitez annuler l'inscription de votre enfant** après avoir pris connaissance des activités proposées, nous vous remercions de le signaler dans les meilleurs délais au référent périscolaire de l'école.

1 <sup>ère</sup> période	du 16/09 au 29/11	9 séances
2 <sup>ème</sup> période	du 02/12 au 14/02	9 séances
3 <sup>ème</sup> période	du 02/03 au 08/05	8 séances
4 <sup>ème</sup> période	du 11/05 au 03/07	8 séances

À retenir  
**Calendrier  
2019-2020**

	Jour	Horaires
André-Fertré, maternelle	Jeudi	13h50 - 16h00
André-Fertré, élémentaire	Jeudi	13h50 - 16h00
Bazouges-sur-le-Loir	Jeudi	14h00 - 16h20
Bousse	Jeudi	13h50 - 16h00
Clermont-Créans	Mardi	13h50 - 16h00
Cré-sur-Loir	Jeudi	13h55 - 16h00
Crosnières	Lundi	14h00 - 16h10
Pape-Carpentier	Lundi	13h50-16h00
Descartes	Lundi	13h50-16h00
Pasteur	Vendredi	13h50-16h00
Jules-Ferry, maternelle	Mardi	14h00 - 16h10
Jules-Ferry, élémentaire	Mardi	13h50-16h00
La Chapelle d'Aligné	Vendredi	13h50 - 16h00
Lazare-de-Baïf, maternelle	Lundi	13h50-16h00
Lazare-de-Baïf, élémentaire	Lundi	13h55 - 16h05
La Fontaine-Saint-Martin	Lundi	13h50 - 16h00
Léo-Delibes	Mardi	13h50-16h00
Ligron	Vendredi	13h50-16h00
Mareil-sur-Loir	Vendredi	13h50-16h00
Oizé	Jeudi	13h50 - 16h00
Villaines-sous-Malicorne	Mardi	13h50-16h00

## Informations pratiques

Cette organisation entre dans le cadre du

### Projet éducatif de territoire

5 matinées scolaires allongées

1 après-midi dédié aux activités du Pass éducatif

4 périodes d'activités de 8 à 9 séances d'une durée d'au moins 2h10 chacune

4 parcours :

- sport
- citoyenneté
- éducation artistique et culturelle
- sciences, découvertes et technologie de l'information et de la communication



Pour plus de renseignements, contacter le service Éducation à :

Espace Gambetta

48, boulevard Gambetta • 72200 La Flèche

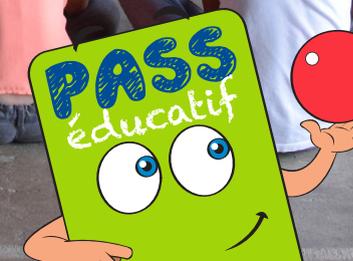
Tél. 02 43 45 59 80 • Site Internet : [www.paysflechois.fr](http://www.paysflechois.fr)

TEMPS — Rentrée 2019-2020

# Éducatifs périscolaires



- Le Projet éducatif de territoire
- Les Temps éducatifs périscolaires
- Le calendrier des cycles et horaires du Pass éducatif



Arthézé • Bazouges-Cré-sur-Loir • Bousse • Clermont-Créans • Courcelles-la-Forêt • Crosnières • La Chapelle d'Aligné  
La Flèche • La Fontaine-Saint-Martin • Ligron • Mareil-sur-Loir • Oizé • Thorée-les-Pins • Villaines-sous-Malicorne

[www.paysflechois.fr](http://www.paysflechois.fr)

## Le Projet éducatif de territoire



La Communauté de communes du Pays fléchois a entamé depuis 2013 une réflexion sur la prise en compte des rythmes de l'enfant. L'objectif est que chaque enfant puisse vivre au mieux sa journée et par conséquent mieux réussir sa scolarité. L'intérêt de l'enfant est au cœur de cette réflexion.

Elle s'est concrétisée par l'écriture d'un **Projet éducatif de territoire (PEDT) de 2015 à 2018**. Ce projet est régulièrement mis à jour à travers des échanges entre les différents acteurs de l'éducation. Enfants, parents, enseignants, animateurs et partenaires sont souvent invités à évaluer et soumettre des améliorations afin de **proposer une offre éducative cohérente et équitable à tous les enfants du Pays fléchois**.



Ces échanges ont confirmé la **mise en place de 5 matinées scolaires allongées et d'un après-midi par semaine dédié aux activités du Pass éducatif**, aussi appelé Temps éducatifs périscolaires. Ils sont encadrés par des animateurs de la Communauté de communes et des associations partenaires.

Un nouveau PEDT est mis en place pour les années **2018 à 2021**. Ses nouvelles orientations portent sur l'amélioration des conditions d'accueil lors de la **pause méridienne et les temps de transitions** (entre les temps scolaires et périscolaires).



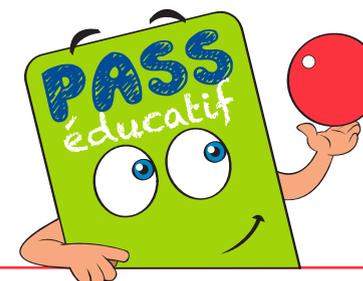
## Les Temps éducatifs périscolaires

Les Temps éducatifs périscolaires (TEP) sont des activités répondant aux **besoins de découverte et de divertissement** des enfants scolarisés. Elles durent au moins **2h10** et sont **gratuites**.

L'après-midi débute par un **temps d'échange** entre les enfants et les animateurs. Puis ils participent à **une activité issue de quatre parcours éducatifs**. Enfin, **un bilan et un retour au calme** sont réalisés. Les enfants qui font la sieste intègrent les activités en fonction de leur réveil.



**Les parcours sont construits sur l'ensemble de la scolarité**. Les activités sont **adaptées au niveau scolaire de l'enfant**. Au cours de l'année, il participe à tous les parcours éducatifs : Sports, Citoyenneté, Éducation artistique et culturelle et Science, découvertes et technologie de l'information et de la communication.



## Les quatre parcours éducatifs



### Parcours Sport

*Motricité, jeux de coopération, sports collectifs, orientation...*



### Parcours Sciences, découvertes et technologie de l'information et de la communication

*Découverte de la nature, multimédia, journalisme...*



### Parcours Éducation artistique et culturelle

*Art plastique, éveil musical, expression...*



### Parcours Citoyenneté

*J'apprends à être grand, prévention des accidents de la vie courante, environnement...*



Retrouvez l'ensemble des activités des parcours sur le site [www.paysflechois.fr](http://www.paysflechois.fr).